REGLEMENTS PARTICULIERS SENIORS MASCULINS

- **La PRM est composée de 12 équipes :**

IE ASPTT Chalons/Sarry, AJ Betheny, Espérance de Châlons, Eveil de Recy, BC Taissy, ACC Cormontreuil, US Sézanne, Reims CB, Reims UCB, ABGR Reims, Fismes et La Fertonne.

Le championnat se fera en match aller/retour sur 22 journées du week-end du 19 septembre 2026 au week-end du 22 mai 2027. Aucun report ne sera accepté après cette date.

Le premier du championnat monte en R2, en cas de refus le 2ème aura la possibilité de monter en R2.

S'il existe déjà une équipe en R2 du club pouvant monter, l'accession sera refusée.

Les 2 derniers descendent en D2, si aucune descente de R2. Il y aura 1 descente en D2 par descente supplémentaire de R2.

Le premier non relégable jouera un barrage contre le deuxième de D2 éligible, le vainqueur du barrage évoluera en PRM et le perdant en D2.

- **La D2M est composée de 10 équipes :**

Vitry le François, ABGR 2, Witry les Reims, Bétheny, Recy, Espé Rémoise, ASA Tinqueux, Muizon, Taissy, Mourmelon.

Le Championnat se fera en match aller-retour sur 18 journées du Week end du 26 septembre 2026 au Week end du 8 mai 2027.Aucun report ne sera accepté après cette date.

Le premier du Championnat monte en PRM, le deuxième, éligible, jouera un barrage contre le premier non relégable de PRM.
Le vainqueur évoluera en PRM et le perdant évoluera en D2.
Les 2 derniers de D2 descendent en D3.

- **La D3M est composée de 8 équipes :**

IE ASPTT Chalons Sarry 2, RUCB 2, Vitry le François 2, Epernay, ASCB, Witry 2, ASATB 2 et Bazancourt.

Le Championnat se fera en match aller-retour sur 16 journées du Week end du 26 septembre 2026 au Week end du 8 mai 2027. Aucun report ne sera accepté après cette date.

Le premier du Championnat montent en D2, le premier non relégable de D2 jouera un barrage contre le deuxième de D3 éligible.

RAPPEL : le statut d'entraîneur\Joueur est autorisé dans les Championnats Départementaux du Comité de la Marne.